

### PUBLICS CONCERNÉS

Formation répondant au [Décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier](#). La formation s'adresse les titulaires de la carte professionnelle d'agent immobilier (ou s'il s'agit d'une personne morale, son représentant légal), les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau, les salariés et agents commerciaux employés en tant que négociateurs immobiliers, détenteurs d'une attestation d'habilitation fournie par le titulaire de la carte d'agent immobilier.

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 7 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

## LES BAUX COMMERCIAUX

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Découvrir les principes fondamentaux régissant les baux commerciaux

### COMPÉTENCES VISÉES :

A l'issue de cette formation, les participants seront capables :

- D'analyser et de négocier un bail commercial
- De maîtriser les dispositions obligatoires d'un bail commercial
- De maîtriser les étapes de vie d'un bail commercial

### PROGRAMME

- I – Introduction:
- II – Le champ d'application du statut des baux commerciaux
- III – La conclusion du bail commercial
- IV – Les obligations des parties
- V – Les charges et les réparations dans le bail commercial

#### DUREE

- 7 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation de 7h00 en Immobilier

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Rim KHIRDDINE  
Avocat libéral au sein du Cabinet Winston and Strawn LLP -Département Business, Banking and Financial Law et Département Litigation.  
-Spécialiste en droit immobilier : audit de baux commerciaux dans le cadre d'opérations de restructuration et d'acquisition ; revue, rédaction et négociation en français et en anglais de baux commerciaux et de baux dérogatoires

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

VI – Le loyer du bail commercial

VII – Le changement de destination des locaux loués (la « déspecialisation »)

VIII – La cession et la sous-location

IX – La résiliation du bail commercial

X – La fin du bail commercial

XI – Le renouvellement du bail commercial

#### **MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI**

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### **DIRECTION PÉDAGOGIQUE**

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine , certifiée CGPC

#### **VALIDATION DE LA FORMATION**

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si le résultat est égal à 70%

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**



**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

**BAUX COM  
7 HEURES**



## **LES RENDEZ-VOUS DE LA FORMATION**